

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

Principaux équipements en dotations dans les armées

Chars de combat: 200
Blindés chenillés: 154
Blindés à roues: 6237
Artillerie (canons): 121
Hélicoptères: 284
Systèmes sol - air: 205
Drones: 61
Bâtiments de combat et de soutien: 72
Chaland: 17
Gendarmerie maritime: 38
Groupe aérien embarqué: 43
Avions de patrouille maritime: 22
Avions de surveillance maritime: 13
Hélicoptères de combat: 56
Avions de combat: 229
Avions de transport: 78
Avions de support opérations: 20
Avions de formation: 139
Hélicoptères: 75
Drones: 6
Systèmes sol - air: 20

Répartition des jours d'activité des réservistes opérationnels (ESR) (moyenne)

Terre: 37,4
Marine: 33,5
Air: 34,9
Santé: 20,9
Essences: 30,2
DGA: 12,3
SCA: 29,9

Réservistes opérationnels par catégorie socioprofessionnelle

Actifs: 37,16
Etudiants: 21,73
Retraités: 11,30
Non renseignés: 29,81

Sources: ministère des Armées
et rapports parlementaires.

Partenaire 2018



www.groupe-uneo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/mutuelleUneo/>

Trois questions au...

Commissaire général hors classe Stéphane Piat

Directeur central du service du commissariat des armées



Pourriez-vous nous présenter le SCA et sa nouvelle organisation, SCA 22 ?

Le Service du Commissariat des Armées, assure, avec ses 25700 collaborateurs, le soutien des armées dans les domaines du multiservices (restauration-loisirs, hébergement, gestion base vie), de l'administration (achats, solde, finances) et de la logistique (transport; soutien de l'homme et habillement). J'ai engagé le Service dans une nouvelle transformation sur la période 2018-2022 afin de:

- Moderniser nos prestations de soutien notamment grâce au développement d'outils numériques pour l'achat public, la finance, la gestion de flotte, la restauration et l'administration du personnel.
- Adapter l'organisation et rapprocher davantage le soutien et forces armées.

Le service du commissariat des armées (SCA) du futur s'appuiera sur des pôles localisés au plus près des unités opérationnelles (bases navales, régiments de l'armée de terre, bases aériennes...). Ils auront pour mission de recevoir les demandes de prestations et de coordonner l'ensemble des acteurs concernés afin d'y répondre. Chaque militaire pourra se rendre dans un espace multiservices ATLAS (accès en tout temps et en tout lieu ou soutien) du pôle, également accessible à distance grâce à des outils numériques, organisé pour prendre en charge directement ses besoins de soutien courant mais aussi résoudre ses difficultés de tous ordres, notamment administratif.

Quelles sont ses grandes priorités du SCA ?

Notre première priorité est d'assurer le soutien des militaires en opération ou mission sur le territoire national, outre-mer et à l'étranger. Parallèlement, le SCA doit offrir à l'ensemble des militaires une administration et des prestations de qualité au meilleur coût, tout en garantissant d'abord les exigences opérationnelles du soutien. Cela implique notamment d'adapter les fonctions logistiques afin de constituer un véritable « Amazon » des armées capable de livrer tous les effets du soldat en un temps très bref au bon endroit avec des interfaces faciles d'accès pour tous.

Il s'agit aussi de rénover le cadre de vie, dans la continuité du plan famille lancé par le ministre des armées, afin d'offrir à chaque militaire un environnement de travail prenant en compte de nouveaux besoins. Enfin, le Service doit s'appuyer sur la digitalisation pour devenir plus souple et plus efficace.

Quels sont les liens du SCA avec le monde de l'entreprise, notamment les PME ?

Au service des armées, le SCA collabore étroitement avec les entreprises fournisseurs d'équipements et de services dans des domaines très divers, notamment les secteurs du textile, de la restauration, de la gestion base vie et de la logistique. Les savoir-faire des PME nous sont indispensables pour remplir notre mission et développer de nouveaux produits et services.

Nous comptons aussi sur l'appui des PME pour la réussite de nos projets d'innovation numérique, directement ou par l'intermédiaire des grands partenaires avec lesquels nous travaillons. Aujourd'hui, 30 % du montant financier de nos marchés sont alloués aux PME et nos bureaux « achats » font en sorte, grâce à l'allotissement notamment, qu'un maximum de marchés leur soit accessible. Nous développons des techniques de « sourcing » pour une meilleure connaissance du tissu industriel et commercial, une meilleure définition du besoin, favorisant des solutions innovantes souvent portées par des PME.

Enfin des initiatives locales prouvent notre détermination à nous engager auprès des PME. Ainsi, en novembre dernier, la plate-forme achats-finances sud-est (PFAF-SE) a reçu le trophée de la commande publique 2018 pour un accord-cadre mono-attributaire destiné à satisfaire les besoins en fournitures de bureau de 266 000 agents, et attribué à un groupement momentané de 18 PME solidaires. Une première, montrant qu'il est possible de concilier achat de masse et recours aux PME.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine de la création en 2008 du « Prix de la reconversion des militaires ». Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2018 [LIEN](#)

Infos

Faites un beau cadeau : donnez votre sang au profit des militaires blessés !

Les militaires blessés en opérations et les patients traités dans les hôpitaux des armées ont en permanence besoin de votre sang !

Pour répondre aux besoins des armées, le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) a besoin de 440 donneurs par semaine et recherche en permanence des donneurs de groupe sanguin O (« sang total » don classique) et de groupes sanguins B et AB (don de plasma).

Renseignements auprès du CTSA de Clamart (0141467224) ou de Toulon (0483162161) du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Vous pouvez également contacter le CTSA en vous engageant pour un don à venir (« je viendrai tel jour à telle heure pour effectuer tel type de don de sang ») y compris dans plusieurs semaines !

Téléchargez la plaquette présentant le CTSA, son expertise et les différentes modalités de don de sang : [LIEN](#)

Chiffres clés de la défense 2018

Une synthèse des principaux chiffres concernant le ministère des Armées. Il présente les données budgétaires, les effectifs, les équipements en dotation dans les armées ainsi que les forces déployées hors métropole. [LIEN](#)



Penser les futurs : innovation & science-fiction

Lors du Forum Innovation Défense organisé par l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) au mois de novembre dernier, deux collaborateurs du CEA, Vincent Bontems et Roland Lehoucq, sont intervenus sur un sujet totalement décalé et « éclairant » :

« Penser les futurs :
innovation & science-fiction »

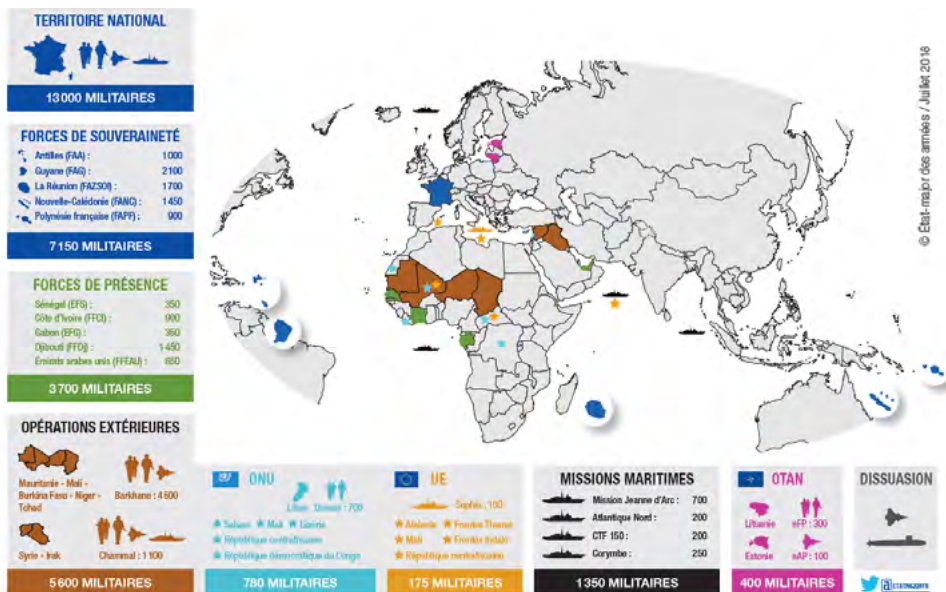
Il a semblé utile à l'Association des entreprises partenaires de la Défense de mettre à la disposition du plus grand nombre, notamment étudiants, chercheurs, dirigeants de start-up et de PME technologiques... un extrait de leur intervention.

[LIEN](#)

Merci à eux pour ce travail qui contribue à « penser des futurs ».



Déploiement opérationnel des forces armées françaises : plus de 30.000 militaires français engagés



Tout savoir des activités/ informations de l'Association des entreprises partenaires de la Défense

Deux vecteurs pour tout savoir des activités/
informations de l'Association des entreprises
partenaires de la Défense :

• Sa Lettre trimestrielle au format pdf, Entreprises & Défense, et les différentes newsletters spécifiques.

Abonnement : [LIEN](#)

• Sa page spécifique sur LinkedIn.

Pour la suivre :

Grand angle

La R&D militaire : le lien industrie - Etat

La fin de la Guerre froide a remis en question le système de recherche et développement militaire. Mais, si des adaptations au nouveau contexte géopolitique et économique ont eu lieu, la politique de défense a choisi de maintenir la France dans la course à l'excellence technologique militaire. Ce faisant, la relation entre l'État et les entreprises d'armement demeure encore structurante dans l'organisation de la R&D militaire.

La technologie militaire permet à un État de défendre ses intérêts et de s'affirmer sur la scène internationale. Avec l'ambition d'indépendance nationale poursuivie par la V^e République, la France a mobilisé des ressources importantes et s'est appuyée sur une industrie d'armement forte pour exécuter la R&D militaire. Aujourd'hui encore, ses dépenses représentent 40 % des dépenses publiques en R&D militaire de l'Union européenne (à 27 pays, dont le Royaume-Uni) soit à peu près autant que ce dernier. Pour l'essentiel, ces dépenses sont contractualisées avec les entreprises d'armement qui réalisent la R&D militaire dans le cadre de programmes d'armement pilotés par l'État, via la Direction générale de l'armement (DGA).

Pour aller plus loin, télécharger l'étude de l'Observatoire Economique de la Défense (OED/SGA) réalisée par Sylvain Moura [LIEN](#)

Membres du Comité d'honneur: Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2018 avec le soutien de la mutuelle Unéo.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.

Vous recevez régulièrement des informations concernant l'Association des entreprises partenaires de la Défense et ses activités. Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) vous avez la possibilité de vous désinscrire à l'aide du lien situé en bas de cette Lettre. L'Association des entreprises partenaires de la Défense accorde une grande importance à la protection de vos données. Celles-ci sont traitées avec la plus grande rigueur et ne sont utilisées que par notre Association. Elles ne sont ni prêtées, ni louées. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr